



Ecole Saint Christophe
1 Impasse de la Petite Maine
85140 Chauché
☎-rép 02 51 41 82 36
direction@chauche-stchristophe.fr
<http://chauche-stchristophe.fr/>



Chers parents,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous écris cette circulaire de rentrée. Elle me permet, au nom de toute l'équipe, de vous communiquer quelques informations importantes qui viennent s'ajouter à celles déjà reçues en juillet dernier.

- ⇒ **Effectifs** : Pour cette rentrée 2022, ce sont **241 élèves** qui reprennent le chemin de l'école. Ils sont répartis dans les **9 classes** que compte actuellement l'école. Vous découvrirez l'équipe éducative dans cette circulaire.
- ⇒ **Réunions de parents** : Nous savons que les 1ers jours d'école sont très importants. C'est pourquoi, cette année, nous avons fixé les réunions de parents très tôt. Cela va permettre à tous d'obtenir rapidement les renseignements pratiques pour que la rentrée de chaque enfant se vive dans les meilleures conditions possibles. Lors de cette réunion, un diaporama « éducatif » vous sera projeté. Il a été créé par l'ensemble de l'équipe. Il donne des repères éducatifs pour le bien être et le développement des enfants.
- ⇒ **Calendrier scolaire** : Le calendrier scolaire reste identique à celui que vous avez reçu en juillet. Vous le retrouverez sur le site internet de l'école => onglet « infos pratiques »
- ⇒ **Règlement intérieur – Charte Educative de confiance** : Ce sont 2 textes qui permettent une collaboration mutuelle de confiance pour l'éducation de votre enfant. Je vous demande de bien vouloir en prendre connaissance et de le certifier sur la fiche de renseignements de votre enfant. => onglet « infos pratiques »
- ⇒ **Sécurité à l'école** : Pendant le temps scolaire, la grille blanche est constamment fermée à clé. Pour rentrer dans l'établissement, il suffit de sonner à l'interphone (placé sur le mur à gauche) et de vous présenter. Une personne déclenchera (à distance) l'ouverture. Vous n'aurez plus qu'à pousser l'un des 2 portillons de cette grille blanche.
- ⇒ **Rétributions scolaires** : Les sommes appelées chaque mois (d'octobre à juillet) permettent de couvrir les frais qui ne sont pas pris en charge par l'état, la municipalité : frais de remboursement d'emprunt (construction d'école), frais d'entretien des bâtiments, frais liés à la catéchèse/culture chrétienne, frais de participation à l'UDOGEC (gestion des établissements catholiques vendéens). Pour cette année scolaire, les rétributions scolaires seront de **28€ par mois sur 10 mois** et par enfant. Pour les familles ayant 3 enfants et plus, les rétributions pour le troisième enfant seront de 14€.
- ⇒ **Attention Collectes** : Depuis quelques années, l'école mettait à disposition des bacs de collectes pour les piles usagées ainsi que pour les cartouches d'imprimantes vides. Nous avons décidé d'arrêter ces 2 collectes. Nous poursuivons la collecte des bouchons en plastique ainsi que celle des crayons en plastique usagés. Merci de votre compréhension.

Enfin, je tiens à souhaiter **une très bonne rentrée scolaire** à chacun des élèves. C'est un moment important qui peut être source de stress pour les enfants mais aussi pour les parents.

Alors, même si je me répète, je tiens à préciser qu'une simple discussion avec l'enseignant(e) permet souvent de surmonter rapidement ces difficultés.

« Faisons ensemble pour que chaque élève, au-delà de sa réussite scolaire, s'épanouisse dans toute sa globalité en développant chez lui l'estime de soi et la confiance. »

Bonne rentrée à tous...

David BENETEAU

1. La structure pédagogique - l'équipe éducative

Voici donc la structure pour cette année scolaire :

Classe PS :	Anne-Hélène MIGNET + Lucette GRIS (ASEM)
Classe PS/MS :	Cécile PAILLAT + Béatrice BERNARD (ASEM)
Classe MS/GS :	Marie FAUCHARD + Peggy PAPIN (ASEM)
Classe GS/CP :	Séverine DUVAL (lundi-mardi) et Sandy LE BRASSEUR (jeudi-vendredi) + Emma GUILLEMIN (ASEM)
Classe CP/CE1 :	Brigitte BECOT
Classe CE1/CE2 :	Lydia PEREIRA
Classe CE2/CM1 :	Noëlise PATRON (lundi-mardi-jeudi jusqu'à la Toussaint) Vanessa CREUSATON (vendredi jusqu'au 21/05/23) Cécile DOUTEAU (lundi-mardi-jeudi de la Toussaint jusqu'au 21/05/23) puis tous les jours
Classe CM1/CM2 :	Caroline TENAUD
Classe CM1/CM2 :	Eric PETIOT (lundi-mardi) et David BENETEAU (jeudi-vendredi)

+ Evelyne BLAIN JOGUET enseignante spécialisée pour les enfants en difficultés dans les écoles du secteur.

Pour ma part, les journées de décharge n'ont pas été modifiées : elles resteront toute l'année les lundis et mardis. Je serai donc plus disponible ces journées si vous souhaitez me rencontrer.

Nous souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation aux 4 personnes nouvellement nommées dans l'école : Emma, Noëlise, Sandy et Vanessa.



2. Les « documents administratifs » de rentrée

Voici les différents documents que vous recevez aujourd'hui



- La lettre de rentrée
- La fiche de renseignements pour chacun de vos enfants. Attention, elle est à signer par les 2 parents. **Merci de vérifier les informations, de les corriger au stylo rouge et de nous la retourner dans les plus brefs délais.**
- Pour les nouvelles familles :
 - Le Règlement Intérieur, la Charte Educative et le Projet Educatif. Merci de bien prendre connaissance de ces 3 documents
 - Le courrier concernant les Rétributions Scolaires accompagné du mandat SEPA pour les prélèvements automatiques. Attention, veuillez joindre un RIB à ce mandat complété.

Pour ce qui est de **l'assurance** : tous les élèves sont assurés par l'école du 01/09/22 au 31/08/23. Cette assurance couvre votre enfant 7j/7 et 24h/24 (scolaire et extra-scolaire). Vous n'avez aucune démarche à effectuer. Le montant est de 6€/année. Il sera prélevé lors du 1^{er} mois des rétributions (octobre). Cependant, si vous nous fournissez une attestation « individuelle accident » de votre propre assurance, ce montant ne vous sera pas prélevé.

3. Les Horaires

<u>Classe pour les</u>	<u>Classe pour les</u>
PS (A.Hélène)- PS/MS (Cécile) - MS/GS (Marie) GS/CP (Séverine-Sandy) - CP/CE1 (Brigitte) + CE1 (Lydia)	CE2 (Lydia) – CE2/CM1 (Cécile) CM1/CM2 (Caroline) – CM1/CM2 (Eric-David)
Matin : 9h à 12h00 Après-Midi : 13h30-16h45	Matin : 9h à 12h15 Après-Midi : 13h45-16h45

Ouverture de l'école à 8h45 et fermeture de l'école à 17h00



Pour une question de responsabilité et de sécurité, les élèves de primaire qui déjeunent à la maison ne pourront pas être pris en charge avant 13h30. Les familles ayant un enfant en maternelle et en primaire pourront donc revenir à l'école pour 13h30.

4. Le restaurant scolaire/ Le centre périscolaire

Ces 2 services ne sont pas gérés par l'école.

Pour tous renseignements, absences,...merci de bien vouloir contacter :



Restaurant scolaire (municipalité)	Centre Périscolaire et de Loisirs (Familles Rurales)
- Mairie : 02 51 41 83 09 - du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 courriel : restoscolaire@chauche.fr	Marianne Barré – directrice du centre 02-51-41-82-54 / frchauche@gmail.com

5. L'équipe éducative en photo

